



comment lever une Interdiction de gerance

Par **lilyka**, le **05/04/2011** à **11:43**

Bonjour, En 2005 j'ai créé une société de gardiennage. En 2008 j'ai eu un contrôle fiscal. Le contrôleur fiscal a rendu son rapport et il demandait la liquidation judiciaire de la société et il m'a dit que je recevrais une convocation du tribunal de commerce.

Et depuis août 2009 je suis la gérance d'une autre société de gardiennage et cela se passe bien.

Le 04 avril 2011 je viens d'apprendre que je suis en interdiction de gérance parce que je ne me suis pas présentée aux convocations du tribunal de commerce.

Alors je voulais si cela est possible de lever cette interdiction et comment faire? Et je viens de faire virer de l'entreprise pour laquelle j'étais la gérante.